

# Maires de France

La lettre des maires et des présidents d'intercommunalités

Supplément au n° 330 | Décembre 2015

EDITO

Rassemblement

## Liberté, égalité et fraternité



Notre pays vient de connaître des attaques par des barbares. Au nom des maires de France, j'ai rendu hommage aux victimes et j'ai exprimé à leurs familles notre soutien et notre solidarité.

Au lendemain des attentats,

à la demande du gouvernement et en accord avec celui-ci, nous avons dû annuler notre congrès annuel car les conditions de sécurité n'étaient pas réunies pour accueillir 60 000 personnes pendant trois jours.

Nous avons cependant tenu à réaffirmer avec force, dans le cadre d'un Rassemblement solennel qui s'est tenu le 18 novembre, en présence de 2 000 maires de métropole et d'Outre-mer, l'engagement des maires de France pour les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui font la force de notre République et que nous défendons et faisons vivre au quotidien.

Nous avons rappelé que les maires sont et seront toujours aux côtés de l'État pour assurer la sécurité de nos concitoyens et combattre le fanatisme et la violence.

Nous souhaitons cependant que notre Congrès se tienne dans les délais les plus rapprochés, les sujets que nous devons traiter restant bien entendu d'actualité : les conséquences des baisses de dotations de l'État, la réforme de la DGF, l'avenir de la commune dans le paysage institutionnel français, la sécurité, l'Europe et l'immigration, la présence médicale, la laïcité, etc... Les dates de cette manifestation ont été fixées du 31 mai au 2 juin 2016 à Paris Expo, Porte de Versailles, précédée de la journée Outre-mer le lundi 30 mai à l'AMF. Cette manifestation nous permettra de retrouver également, dans le cadre du salon des maires et des collectivités locales, les partenaires économiques de nos territoires.

Nous vous attendons très nombreux pour notre Congrès qui sera aussi l'occasion d'affirmer l'impérieuse nécessité d'une nouvelle gouvernance des relations État/collectivités locales fondée sur la confiance, le contrat et le respect des engagements souscrits. Il permettra également de rappeler qu'il est nécessaire plus que jamais de faire confiance aux élus et à l'intelligence des territoires.

FRANÇOIS BAROIN



## Rassemblement des maires de France

Suite aux attentats endeuillant la France entière, et malgré le report du 98<sup>e</sup> Congrès, l'AMF a tenu à organiser un moment d'union des maires pour témoigner de leur attachement aux valeurs de la République, réunissant ainsi plus de 2 000 maires le 18 novembre dernier au Palais des Congrès de Paris ceints de leur écharpe tricolore.

Après une première partie statutaire, trois séquences ont suivi : l'une consacrée à la laïcité, avec la présentation du vade-mecum par les deux co-présidents du groupe de travail laïcité de l'AMF ; la deuxième étant une séquence d'interventions de la salle : de nombreux maires ont exprimé avec force leur attachement « indéfectible » au principe de laïcité, leur refus de voir la commune affaiblie et leur volonté de rester debout face au terrorisme. La troisième avec les interventions très appréciées de Pascal Perrineau et d'Erik Orsenna. André Laignel, avec gravité, a ouvert la séance solennelle en précisant « qu'il n'était pas possible qu'il n'y ait pas vraiment de rassemblement des maires de France [...] pour défendre les valeurs de la République ».

Gérard Larcher, président du Sénat, a défendu la commune, « indispensable au maintien des valeurs de la République ». Anne Hidalgo, maire de Paris, a rappelé avec émotion la volonté de Paris et des

Parisiens de « rester debout ». François Baroin, président de l'AMF, s'est adressé au Président de la République pour assurer l'État du « soutien indéfectible des maires » aux diverses mesures engagées pour la sécurité des Français. Il a demandé que les maires puissent être associés à toutes ces mesures et « mieux informés » de la présence d'éléments radicaux dans leurs communes. Il a aussi relayé l'inquiétude de certains maires concernant l'accueil des réfugiés. Il a conclu en disant à François Hollande que l'avant-garde de la Garde nationale que celui-ci voulait créer était « là, sous ses yeux », en désignant les maires présents, représentants des 500 000 élus locaux. François Hollande a détaillé les mesures exposées devant le Congrès du Parlement le 16 novembre et remercié l'AMF pour son soutien. Il a déclaré que les maires seraient davantage associés à l'action du gouvernement. Il a annoncé plus de moyens pour les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et rappelé qu'une aide serait allouée aux communes qui accueillent des réfugiés. Il a salué le rôle « primordial » joué par les polices municipales et jugé « indispensable » le dialogue avec les maires pour l'application locale de l'état d'urgence. Le rassemblement s'est conclu sur une Marseillaise entonnée par l'assemblée.

# Les temps forts du Rassemblement



## Étude « Territoires et finances »

L'AMF et La Banque Postale Collectivités Locales ont publié « Territoires et Finances », la 3<sup>e</sup> édition d'une étude sur les finances des communes et des intercommunalités (bilan 2015 et projections 2016-2019). En 2015, il faut s'attendre à une nouvelle baisse des investissements, de 7,8 % pour les communes et de 6,8 % pour les groupements à fiscalité propre, soit -19 % en deux ans pour le bloc communal. Ces évolutions confirment l'analyse de l'AMF de mai 2015 prévoyant une baisse de 7 % de l'investissement du bloc communal en 2015 et de 19,4 % en deux ans. La deuxième partie de l'étude propose aussi

plusieurs scénarios pour la période 2014-2019 et conclut à une poursuite de la baisse, comprise entre 16 % et 27 %. L'analyse réalisée par l'AMF au printemps dernier avait évalué cette baisse à près de 30 % entre 2013 et 2017. Cette chute de l'investissement est due à la réduction continue de l'autofinancement impacté par la baisse des dotations mais aussi par le coût des normes dans un contexte où « la grande majorité des communes n'utiliserait cependant pas son pouvoir de taux ». En outre, le renforcement ou l'augmentation des ressources d'investissement ne changeront pas la donne : l'étude rappelle aussi que

« [malgré] la majoration des crédits de la dotation d'équipement des territoires ruraux et du relèvement du taux de FCTVA [les] crédits pourraient de ne pas être consommés compte tenu de la faiblesse de l'autofinancement ». À cela s'ajoute l'évolution de l'indice des prix des dépenses communales (+ 0,66 %), cette année encore supérieure à l'inflation qui pèse sur les ménages (+ 0,1 % en 2015) : l'inflation des prix des dépenses communales conduit à une augmentation contrainte des dépenses des communes et des EPCI dans un contexte de baisse drastique des dotations. *Étude sur [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)*

## Engagement pour le climat

Une grande part des réponses opérationnelles aux grands enjeux environnementaux repose sur le local. Les villes ont d'ailleurs souvent été pionnières en la matière. Plus que leur taille, c'est la volonté et la détermination des territoires qui compte. Les politiques publiques locales (éclairage, protection de l'eau, transports, circuits courts,...) sont des leviers d'action essentiels contre les changements climatiques. Elles contribuent aussi à créer un effet d'entraînement indispensable des citoyens. C'est le sens de l'Engagement des maires de France et des présidents d'intercommunalité pour le climat, présenté lors du Rassemblement du 18 novembre 2015. Il témoigne de la détermination des élus locaux à poursuivre leurs efforts et à renforcer leurs actions, dans un esprit de solidarité nationale et internationale, et à se faire le relais de cette cause mondiale dans les territoires. Voir [www.amf.asso.fr/Réf. BW14112](http://www.amf.asso.fr/Réf.BW14112).

## Baromètre RH 2015

Les employeurs publics locaux se dotent de leur propre outil d'analyse des politiques RH : s'y côtoient des « photographies » des 1,8 million d'agents publics, des tendances en matière de recrutement par exemple ou de formation, et des perspectives sur les politiques RH que souhaitent les maires et présidents d'EPCI, en matière de mutualisation, gestion des compétences, qualité de vie au travail ou encore égalité professionnelle. C'est le pari que l'AMF et le CNFPT, en collaboration avec la FNCDG et avec la participation du CSFPT, ont tenu en proposant cette première d'*HoRHizons 2015*, qui devrait paraître chaque année. Un instrument fiable tant par la représentativité de l'échantillon (811 collectivités locales interrogées) que dans ses résultats, conformes aux préoccupations convergentes de tous les partenaires. Disponible sur [www.amf.asso.fr/ref. BW14091](http://www.amf.asso.fr/ref.BW14091).

## Enquête AMF sur l'accessibilité

Les réponses des communes et EPCI à ce questionnaire donnent un ordre de grandeur des coûts inscrits aux Agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP) déposés en préfecture. Le coût moyen annuel par commune, selon les strates de population et les durées différentes des Agendas, varie de 58 000 à 880 000 euros. Pour chacune des sept années à venir, on peut estimer que l'effort financier des communes et EPCI, intégrant en outre l'allègement normatif, est de l'ordre du milliard d'euros par an.

## Lutte contre l'habitat indigne



Une réunion interministérielle du « Plan national de lutte contre l'habitat indigne » à laquelle l'AMF était exceptionnellement invitée s'est tenue en novembre. Des informations ont été données sur les nouvelles normes en matière de saturnisme, sur le futur décret relatif à l'astreinte en matière de travaux d'office et sur la faiblesse des transferts des pouvoirs de police du maire vers le président de l'intercommunalité en matière d'habitat indigne. Un point a été fait sur les travaux communs de l'AMF et de la DIHAL (Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement), le délégué, Sylvain Mathieu, se félicitant de cette collaboration. Deux réunions présidées par Pierre Jarlier, président de la commission Aménagement, urbanisme et habitat de l'AMF, ont déjà permis d'identifier les priorités : amélioration du repérage des situations d'habitat dégradé (indécence, insalubrité, péril, etc.), responsabilité des maires dans ce repérage. L'élaboration d'un guide de bonnes pratiques est en cours, ainsi que des recherches de simplification des procédures. Voir [www.amf.asso.fr/Réf. CW14108](http://www.amf.asso.fr/Réf.CW14108).

## Prévenir la radicalisation

Les attentats commis depuis le début de l'année et l'analyse des départs de Français ou de résidents étrangers en France dans des filières vers la Syrie ou l'Irak ont mis en lumière un phénomène de radicalisation violente agissant sournoisement au sein de notre société. Cette dérive, touchant toutes les catégories de population sans distinction de sexe, d'âge, d'appartenance sociale et d'implantation géographique, constitue une menace inédite, pour les personnes concernées et pour la sécurité de tous. Le Gouvernement français a arrêté un plan de lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes contenant un volet préventif et d'accompagnement des familles. Une note de l'AMF présente une information pratique à l'usage des maires, de leurs équipes et de leurs agents. Voir [www.amf.asso.fr/réf.BW14133](http://www.amf.asso.fr/réf.BW14133).



### ÉVÉNEMENT

## NOS BELLES MAIRIES



Le concours national lancé en début d'année par La Poste et l'AMF visait à valoriser la richesse du patrimoine municipal de France, à partir de photographies proposées par les maires. Ce concours, qui est une première, a rencontré un vif succès, puisqu'au total 169 candidatures ont été enregistrées, parmi lesquelles un jury a retenu 60 finalistes et enfin les 12 communes lauréates : Brunstatt (68), Caudebec-en-Caux (76), Cercy-La-Tour

(58), Chambourcy (78), Châteaugiron (35), Clamart (92), Créteil (94), La Pernelle (50), Le Pêchereau (36), Saint-Nicolas-de-la-Grave (82), Sennecey-Le-Grand (71) et Toul (54). Ces photographies composent un carnet de 12 timbres, émis sur l'ensemble du territoire depuis le 10 décembre dans les bureaux de poste, les débitants de tabac, à la boutique du Carré d'Encre et sur le site Internet.

**CONTACT** [www.laposte.fr/boutique](http://www.laposte.fr/boutique)

### LAURÉATS

## LABEL ECOQUARTIER

Le 2 décembre, Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité, a décerné les labels et diplômes



EcoQuartiers 2015. Pour cette troisième année de labellisation, sept opérations urbaines ont reçu le label et 24 projets le diplôme « Engagé dans la labellisation ». Le fait marquant, après examen dans des commissions auxquelles l'AMF a participé, est la présence parmi ces 24 lauréats de plusieurs territoires ruraux, comme Daoulas (29), Grosoeuvre (27) ou encore Saint-Clar (32). Le dynamisme des territoires ruraux pour concevoir et réaliser des projets d'aménagement, dans le cadre d'une démarche de qualité fidèle aux principes d'un développement durable, n'est plus à démontrer.

**CONTACT** [www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)

### SOLIDARITÉ

## RESTOS DU CŒUR

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies ».

En amont du lancement de leur 31<sup>e</sup> campagne, en présence de François Baroin, ils ont signé une convention de partenariat avec l'AMF. Ainsi, les communes et intercommunalités intéressées peuvent prendre l'attache des associations départementales des Restos présentes sur l'ensemble du territoire, dans l'objectif commun de développer des actions



d'inclusion à destination des personnes les plus fragiles, dans le respect des compétences des communes et intercommunalités et de l'indépendance des associations.

**CONTACT** 01 53 32 28 93. [www.restosducœur.org](http://www.restosducœur.org)

### CONCOURS

## RUBANS DU PATRIMOINE



Organisés depuis 1995 par la Fédération française du bâtiment, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, la

Fondation du Patrimoine et la Caisse d'Épargne ces rubans honorent le patrimoine sans distinction d'époque, de nature ou de taille et mettent en valeur les communes ou intercommunalités ayant œuvré pour la réhabilitation et la valorisation de leur patrimoine bâti, favorisant ainsi l'amélioration du cadre de vie. La 21<sup>e</sup> édition du concours à peine achevée, l'opus 2016 est d'ores et déjà lancé. Pour participer, vous pouvez télécharger le formulaire de candidature sur le site des Rubans du patrimoine et le renvoyer, avant le 31 janvier 2016.

**CONTACT** [www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr](http://www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr)

### INITIATIVE

## JOURNÉE CITOYENNE



Née en 2008 dans l'agglomération mulhousienne, à Berrwiller, la Journée citoyenne consiste à mobiliser

les habitants dans un élan de civisme autour d'un même projet d'amélioration de leur cadre de vie, et ainsi, favoriser la communication entre les habitants, toutes générations confondues.

La bonne humeur et la rencontre sont les maîtres mots de cette journée qui permet la réalisation de petits chantiers dans des lieux symboliques et utiles à tous. Elle se décline de manière différente selon les communes et quartiers. La prochaine édition devrait se dérouler le 28 mai prochain.

**CONTACT** Fabian Jordan (Mairie de Berrwiller) - [contact@journeecitoyenne.fr](mailto:contact@journeecitoyenne.fr) - 03 89 76 73 24

# Carte intercommunale : poursuite des discussions

Les projets de schéma départementaux de coopération intercommunale (SDCI) ont été présentés dans tous les départements et un premier bilan des propositions de refonte de la carte intercommunale peut être dressé. S'agissant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, on observe que les projets de schémas sont globalement allés au-delà des obligations minimales de la loi, proposant des périmètres intercommunaux très étendus, recourant plus aux fusions de communautés qu'aux modifications de périmètres.

À ce stade, les quelque 400 projets de fusion réduiraient d'environ 43 % le nombre des communautés, soit une carte intercommunale nationale constituée de 1 201 EPCI à fiscalité propre (chiffres DGCL).

S'agissant des syndicats, le bilan est davantage contrasté mais les objectifs de rationalisation sont clairement affichés et encouragés par le transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, des compétences « eau » et « assainissement » des communes vers les intercommunalités. La question syndicale ne pourra cependant être traitée que dans un second temps, une fois les périmètres des communautés stabilisés.

Les projets de territoires ambitieux posent un certain nombre de questions notamment sur les modalités d'organisation de la gouvernance sur des espaces

vastes mais également sur l'harmonisation des compétences dans le cadre des fusions de communautés. La phase de concertation avec les élus se poursuit et les commissions départementales de coopération intercommunale (CDCI) pourront proposer d'autres scénarios et amender les projets préfectoraux dans le cadre de leur pouvoir de consultation et d'amendement qui débutera à la fin de l'année pour trois mois.

L'AMF appelle d'ores et déjà à la plus grande concertation et à la recherche d'une majorité significative pour adopter les nouveaux périmètres qui devraient entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Afin d'aider les maires et les présidents d'intercommunalité à anticiper ces changements, l'AMF met à leur disposition un simulateur relatif à la composition des futures assemblées des communautés de communes ou des communautés d'agglomération. Il permet également aux EPCI affectés par une modification de leur organe délibérant (effets de la décision QPC n°2014-405 du 20 juin 2014) de rechercher un nouvel accord local.

Cet outil de calcul, gratuit, identifie tous les accords locaux valides au regard des dispositions de la loi du 9 mars 2015 autorisant l'accord local de répartition des sièges de conseiller communautaire. Utilisé à plus de 3 000 reprises, il est disponible sur [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)

## Un nouveau code

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, un nouveau code des relations entre le public et l'administration regroupera les principales dispositions des grandes lois relatives aux droits des administrés, portant notamment sur le droit à communication des documents administratifs, la motivation des décisions individuelles. Le code intègre en outre les réformes récentes relatives au silence de l'administration valant acceptation, au droit prochain des usagers de saisir l'administration par voie électronique, aux échanges de données entre administrations.

Ce code est accessible sur [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

## Règlement des patinoires

Le 3 novembre dernier, la Commission d'évaluation des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES) a approuvé, après quatre ans de discussions, le règlement conjoint des fédérations de hockey et de sports de glace relatif aux patinoires. Grâce au travail de concertation entre l'AMF et les fédérations, les patinoires en service ne seront pas impactées par les nouvelles normes, à l'exception des normes de sécurité, et ce règlement sera appliqué à partir de la saison 2016-2017.

L'avis de la CERFRES sera publié prochainement.

## Seuils européens des marchés publics

La Commission européenne révisé tous les deux ans les seuils de passation des marchés formalisés. À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, ils passeront, en ce qui concerne les collectivités territoriales :

- de 207 000 euros HT à 209 000 euros HT pour les marchés de fournitures et de services,
- de 5 186 000 euros HT à 5 225 000 euros HT pour les marchés de travaux.

## AFFAIRES SOCIALES COMMISSION AMF

Lors de la réunion en novembre de la commission des Affaires sociales, en présence de Joëlle Martinaux, présidente de l'UNCCAS, les élus ont rappelé l'important rôle de proximité joué par les CCAS alors que leur dissolution est rendue possible par la loi NOTRe dans les communes de moins de 1 500 habitants. Leur dissolution ne peut se justifier par un motif de simplification administrative et doit être examinée au regard des compétences gérées et de la spécificité du territoire...

À la suite de la présentation de l'avant-projet de loi « égalité et citoyenneté », les élus ont fait part de leur opposition aux mesures prévues par le texte, notamment concernant les attributions des logements par le niveau intercommunal, les délais de mise en compatibilité du PLH avec de nouveaux seuils et l'augmentation des taux de contribution communale.

## FÊTES FORAINES GROUPE DE TRAVAIL AMF

Le groupe de travail Fêtes foraines et cirques, réuni le 18 octobre dernier, a fait le point sur les conditions d'accueil dans les communes et sur la sécurité des attractions, en présence d'élus et de représentants de la profession. Sur le premier sujet, la réflexion doit se poursuivre pour renforcer à terme les relations entre élus et professionnels, davantage dans un cadre conventionnel que légal. Sur le second sujet, le ministère de l'Intérieur a annoncé la sortie pour début 2016 d'un guide de préconisations, associant l'AMF, visant à mieux faire connaître la réglementation existante et permettre une meilleure articulation entre les responsabilités de l'exploitant forain, du bureau de contrôle et du maire. De plus, il envisage de renforcer le suivi de l'activité des bureaux de contrôle en relançant la commission d'agrément, dont sera membre l'AMF.

## L'AMF à vos côtés

Les collaborateurs du département Intercommunalité et territoires de l'AMF multiplient leurs déplacements en cette période d'élaboration des SDCI, intervenant, le 26 novembre, à la fois dans les Landes et dans le Loir-et-Cher. Le lendemain, un conseiller technique du département Ville urbanisme et habitat a présenté dans l'Ardèche l'actualité de l'urbanisme. Les services de l'AMF étaient aussi présents à Cité 21, Salon des collectivités territoriales en Côte-d'Or, les 10 et 11 décembre. Une délégation y présentait les outils de communication de l'AMF (*Maires de France* notamment) et ses services aux adhérents. Annie Genevard, députée-maire de Morteau et vice-présidente de l'AMF, y représentait le président de l'AMF. Sur les mutuelles communales, qui suscitent nombre de questions, un déplacement a eu lieu le 17 décembre à Besançon.

## Mairie 2000 : plate-forme Mooc

À l'initiative de Mairie 2000, la première plate-forme de Mooc à destination des élus et de leurs collaborateurs a vu le jour. Les Mooc (Massive open online courses) sont des cours en ligne, ouverts à tous et gratuits. Outre les vidéos de cours elles-mêmes, les Mooc contiennent des ressources pédagogiques complémentaires : liens, bibliographies, forum de discussion etc. Disponibles 24 h sur 24, les vidéos sont téléchargeables, ce qui permet de les regarder hors connexion.

[www.mairie2000.asso.fr/mooc/index.php](http://www.mairie2000.asso.fr/mooc/index.php)

## 2<sup>e</sup> Rendez-vous des professionnels

Fort du succès de la première édition, l'AMF organise le second « RDV des professionnels à l'AMF » le vendredi 29 janvier 2016 (de 10h à 13h) en vue de présenter la loi de finances pour 2016 et la LFR pour 2015. Réservée aux professionnels qui travaillent au plus près des élus locaux (DGS, DGA, secrétaires de mairies, directeurs, cadres territoriaux, etc.), cette matinée est gratuite et les inscriptions préalables sont obligatoires (elo-die.vin@amf.asso.fr) en fonction du nombre de places disponibles.

## L'AMF au Grand Palais

Lors de la COP 21 le Grand Palais a accueilli le « dispositif solution COP 21 ». Cet événement inédit multi-acteurs a permis de valoriser des solutions pour le climat auprès du grand public. L'AMF était présente avec un réseau de 15 associations d'élus au sein du « Pavillon Territoires et Climat » pour témoigner de l'implication concrètes des territoires en la matière. Des conférences thématiques ont été organisées pour aborder les solutions apportées par les élus pour lutter contre le dérèglement climatique.

## Assistance à maîtrise d'ouvrage

Un guide intitulé « Comment réussir vos projets d'infrastructures ? » a été réalisé dans le cadre des travaux de l'IDRRIM (Institut des routes, des rues et des Infrastructures pour la mobilité) auxquels l'AMF participe. Ce guide sur « le Maire et l'ingénierie », veut éclairer sur les enjeux qui président au choix d'une assistance à maîtrise d'ouvrage, le contenu de ses missions et les règles juridiques qui encadrent l'exercice de cette activité ainsi que sa sélection dans le respect du droit des marchés publics.

## AGENDA DE L'AMF

- 14 JANVIER  
Bureau de l'AMF
- 19 JANVIER  
Groupe de travail Sport
- 20 JANVIER
  - Groupe de travail Petite enfance
  - Commission Education
- 21 JANVIER  
Comité directeur de l'AMF et réunion des présidents d'associations départementales de maires
- 26 JANVIER  
Commission Intercommunalité
- 29 JANVIER
  - RDV des professionnels à l'AMF
  - Réunion des directeurs d'associations départementales de maires
- 30 MAI AU 2 JUIN  
99<sup>e</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalité de France

## AGENDA DES AD

- 22 JANVIER  
Assemblée générale de l'association départementale de maires de Corse-du-Sud
- 30 JANVIER
  - Assemblée générale de l'association départementale de maires de l'Yonne
  - Assemblée générale de l'association départementale de maires des Côtes-d'Armor
- 6 FÉVRIER  
Assemblée générale de l'association départementale de maires du Gers
- 18 MARS
  - Assemblée générale de l'association départementale de maires de la Somme
  - Assemblée générale de l'association départementale de maires de l'Aveyron
- 25 MARS  
Assemblée générale de l'association départementale de maires du Pas-de-Calais
- 2 AVRIL  
Assemblée générale de l'association départementale de maires du Loiret
- 8 AVRIL  
Assemblée générale de l'association départementale de maires de la Loire

## DÉSIGNATIONS

**Commission consultative des gens du voyage :** Patrick Delebarre, maire de Bondues – 59 ; Tony Bernard, maire de Châteldon – 63 ; Françoise Cloteau, maire de Champagnier – 38.

**Haut conseil des musées de France :** Nicole Quainon-Andry, adjoint au maire de Noyon – 60 ; Danièle Pourtaud, adjointe au maire de Paris – 75 ; Bruno Bourg-Broc, président de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne – 51 (titulaires) Serge Rossière-Rollin, maire de Donnemarie-Dontilly – 77 ; Karen Taïeb, conseillère de Paris – 75 ; Véronique Marchet, adjointe au maire de Reims – 51 (suppléants).

## LE MAGAZINE



AU SOMMAIRE DU N° 330 DE DÉCEMBRE 2015

### Spécial attentats Les maires debout contre le terrorisme

- État d'urgence, police municipale, radicalisation : tout ce qu'un maire doit savoir
- Vivre-ensemble, laïcité : le rôle du maire et de la commune
- Le Rassemblement des maires de France

Abonnement : Tél. 01 44 18 13 64

### MAIRES DE FRANCE. Supplément

au n° 330. 41, quai d'Orsay, 75343 Paris cedex 07. Tél. 01 44 18 14 14. Fax. 01 44 18 14 15. Directeur de la publication : Rollon Mouchel-Blaisot - Éditeur : Olivier Yviquel - Rédacteur en chef : Marie-Hélène Galin - Secrétaires de rédaction : Patricia Paoli, Naëma Tilhac. Avec la contribution des services de l'AMF - Maquette : Stéphane Camara - Impression : Gibert Clary SA, 51, rue Charles-Coulomb, 37170 Chambray-lès-Tours. Abonnements : Sophie Lasseron. Tél. 01 44 18 13 64. N° de commission paritaire : 0316 G 84411 - ISSN 2272-7027. Crédits photographiques : © Arnaud février pour l'AMF, p. 1, p.2 ; © Auélien Faïdy, Roland Bourguet, p.2 ; © pixarno/Fotolia, p.3.